Extrait du Procès-Verbal ou Copie de Résolution
Municipalité de Saint-Anicet

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue au lieu des séances, lundi 5 octobre de l'an deux mille vingt-six. La présente séance est présidée par Mme. Sylvie Tourangeau, mairesse en présence de M. Denis Lévesque, directeur général et greffier-trésorier et les conseillères et conseillers suivants:

Ginette Caza,	District 1	André Picard	District 4
Bradley Duke,	District 2	Marie Rachel Charlebois	District 5
Martin Quesnel	District 3		

2026-10-2098 NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Il est résolu unanimement, la mairesse ne votant pas , de nommer Marie Rachel Charlebois, mairesse suppléante pour les mois de novembre, décembre, janvier et février 2026-2027.

Que la mairesse Sylvie Tourangeau, la mairesse suppléante, le directeur général et greffier trésorier Denis Lévesque, la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe Andrea Geary et la commis-comptable Lina Boucher soit les représentants de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient à la Caisse Populaire Desjardins du Haut-Saint-Laurent.

Sous la signature de deux (2) d'entre eux soit:

La signature de la mairesse suppléante, la signature du directeur général et greffier-trésorier ou de la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe ou de la commis-comptable.

Adoptée

Sujet à l'approbation du procès-verbal par les membres du Conseil municipal

DONNÉ À SAINT-ANICET , ce 6 octobre 2026

Sylvie Tourangeau
Mairesse

Denis Lévesque
Directeur général et Greffier-trésorier